

JUMELAGE ■ Convention signée avec Aurillac et Arpajon

Rapprochement avec Aït Ishaq

Après quatre ans de réflexion sur la possibilité d'un partenariat entre la ville marocaine d'Aït Ishaq et les villes d'Aurillac et d'Arpajon-sur-Cère, le projet a été concrétisé avec la signature d'une convention.

Pour l'occasion, le maire d'Aurillac, le maire d'Arpajon-sur-Cère, le préfet du Cantal et une délégation marocaine conduite par le président de la commune d'Aït Ishaq se sont réunis dans la salle de réception de l'hôtel de ville aurillacois. « Pendant trois années, nous allons procéder à un transfert de compétences dans trois domaines principaux que sont la santé, l'éducation et la culture », expliquait Alain Calmette, maire d'Aurillac. À l'issue de ces



PARTENARIAT. Une convention signée pour un transfert de compétences dans la santé, l'éducation et la culture.

trois ans, la convention pourra se transformer en un jumelage pour un échange culturel et une ouverture d'esprit aux autres cultures. « Ce partenariat est pour nous un outil pour irriguer toute la

province, pour développer des villages et être un exemple à suivre et à reproduire », concluait l'Aurillacois Mjid El Guerab, président de l'association Atlas réseau d'avenir. ■